



Un projet de la coopération allemande au développement en Mauritanie : souvenirs

Interview avec Jacques Picard

jpgicard@gmx.de

Jacques Picard a enseigné pendant trente-deux ans les sciences politiques et l'histoire contemporaine au collège de Granby Haute Yamaska (Québec). Après avoir travaillé en tant que conseiller en décentralisation pour le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI), il a dirigé de 2000 à 2004 le Programme d'Appui aux Communes du Hodh el-Gharbi mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Retraité, il vit actuellement en Allemagne.

de week-ends à la plage, d'hommes et de femmes au caractère bien trempé. Je sais le sujet de notre interview controversé. D'aucuns s'offusqueront probablement de certains propos. Néanmoins j'y tiens : parce qu'au-delà de l'expert, il y a avant tout un homme chaleureux à l'affection profonde pour le pays ; parce qu'il est bon parfois de voir le monde d'un autre œil que le sien. Une de ses anecdotes nous fait rire. « Wallah ! » Je m'exclame instinctivement en souriant. Heureusement, aujourd'hui c'est jour férié à Tunis : je ne travaille pas. Notre interview peut donc tranquillement reprendre, et avec elle notre voyage dans le passé.

Introduction puis propos recueillis par Alessia Vereno

Mon smartphone vibre. Aussitôt, je me dépêche de le remettre à sa place, le plus près possible des haut-parleurs de mon ordinateur portable. Notre conversation skype dure depuis plus de deux heures déjà : pourtant, je ne me vois difficilement y mettre un terme, accélérer la cadence. Pourquoi le devrais-je ? Jacques raconte. Les souvenirs affluent ; précis pour certains, pour d'autres, il me faudra faire quelques recherches annexes afin de les remettre en contexte. Je n'en perds pas une miette. Ses mots simples font remonter en moi des images d'enfance : celles d'une capitale bâtie en plein désert, de tempêtes de sable,

A. Vereno (SSMOCI) : Qu'est-ce que tu pourrais nous dire sur la coopération allemande en général, ainsi que sur la GIZ ?

J. Picard : La GIZ – anciennement GTZ – est l'organisme de coopération allemand, qui a vu le jour après la vague de décolonisation des années 1960 – 1970. Elle opère dans 120 pays répartis dans le monde entier à la demande du gouvernement fédéral allemand. Ses premiers partenaires de coopération sont les Etats reconnus par la communauté internationale ; il n'est pas possible de travailler dans un pays ou pour un gouvernement non reconnu

sans y être officiellement autorisé par les autorités étatiques, la condition *sine qua non* étant que toute activité prévue doit être favorable à l'Etat partenaire. Il s'agit toujours d'une coopération bilatérale, où les Etats sont situés au même niveau.

La GIZ, comme la plupart des organismes internationaux ou d'aide au développement, a connu des évolutions au fil du temps. Au départ, il s'agissait d'une simple coopération technique; on envoyait des experts auprès des Etats pour leur apporter leur soutien dans des domaines précis, un peu comme lorsqu'on envoie des professeurs dans des écoles professionnelles. Cependant la question de la durabilité de ces actions s'est très vite posée, vu qu'une fois ces experts repartis, les locaux pouvaient difficilement poursuivre seuls les travaux débutés. C'est là qu'on a alors commencé à former des locaux, en les envoyant notamment à l'étranger. Dans le cas de la Mauritanie par exemple, on envoyait des gens en Allemagne, ou au Canada. Seulement voilà – et c'est l'un des effets pervers du système – : le problème du retour s'est également posé, étant donné que plusieurs de ces participants ne revenaient plus dans leur pays d'origine. C'est l'une des raisons pour laquelle actuellement, on privilégie des formations au niveau local voire régional – par exemple en Afrique de l'Ouest.

De quand date l'engagement de la GIZ en Mauritanie? Quelles étaient vos activités principales dans les années 1990-2000?

La coopération allemande en Mauritanie a commencé après l'Indépendance du pays. Dans un premier temps, les activités étaient menées de Dakar, au Sénégal. Il faudra attendre 1991 pour que la GTZ ouvre son bureau à Nouakchott. De mon temps, nous avions plusieurs projets; un projet important de santé dans l'Est du pays (les Dehods), quelques projets de développement agricole, toujours dans les Dehods et au Sud, notamment avec la création de digues; un autre de pêche au Banc d'Arguin. Un gros projet d'appui à la Cour des Comptes. Nous avions aussi des projets d'appui aux structures artisanales, dont le but était de professionnaliser les gens pour

qu'ils puissent vivre de leurs produits et que l'on développe le secteur privé (ex. la vannerie, le traitement du cuir, etc.). Enfin mon projet, axé sur la décentralisation, qui existait depuis presque neuf ans lorsque je suis arrivé en 2000.

Parle-nous un peu de ton projet...

Il avait commencé à Nouakchott, avant d'être déplacé dans le sud-est mauritanien, soit dans le Hodh el-Gharbi. J'étais basé à Aioun, la capitale régionale. Nous avions pour objectif de nous assurer que le processus de décentralisation suivait bien son cours, que celui de démocratisation était fonctionnel, et que les mairies étaient suffisamment autonomes pour se développer. Enfin, il était prévu dans notre budget de construire vingt-sept mairies – une par commune – dans la région du Hodh el-Gharbi.

Quand je parle de décentralisation, je parle du transfert de certaines responsabilités étatiques à des structures démocratiques locales. Il faut s'imaginer qu'à l'indépendance de la Mauritanie, l'Etat a calqué son modèle politique et administratif sur celui de la France; c'est-à-dire, un pouvoir exécutif fort, et un système de préfets et de sous-préfets responsables de l'ensemble de leur territoire. Ce qui fait que lors de la création des municipalités en 1994, on s'est tout simplement contenté de reprendre les lois et réglementations françaises en matière de gestion et de répartition des pouvoirs. On s'est par exemple retrouvés avec une section de gestion des piscines municipales! C'était complètement ridicule! A aucun moment n'avait-on tenu compte des structures traditionnelles dans ce modèle! Or, avec la création des municipalités, les deux systèmes sont entrés en conflit. Tout d'un coup, le sous-préfet – l'autorité suprême sur un territoire donné – se retrouvait associé à un conseil municipal et à un maire... ce qui causait bien évidemment des tensions! D'autant que ces maires élus étaient des chefs traditionnels à qui personne n'avait expliqué le concept de mairie ou de démocratie; le chef traditionnel a toujours le dernier mot: il réunit tous les gens chez lui, chacun

donne son opinion à tour de rôle, puis il se prononce et c'est fini. Il y a donc bien une discussion, mais pas de débat, encore moins de vote.

A mon arrivée, quinze mairies avaient ouvert leurs portes grâce à mon prédécesseur. Elles avaient été conçues à l'euro-péenne, en dur, avec une salle de réunion, un bureau pour le maire, des archives et un bureau pour le secrétaire. Très vite cependant, j'ai constaté plusieurs choses; tout d'abord, personne n'utilisait ces locaux. Lorsque je devais rencontrer le conseil municipal ou le maire, cela se passait chez lui, à même le sol. Donc, ces bâtiments ne servaient à rien. Ensuite, les habitants des communes ne savaient pas que la mairie est dirigée par la population et que celle-ci élit ses élus. Un travail à la racine! Enfin, les hommes n'étaient quasiment jamais là, étant donné qu'ils s'occupaient de leurs troupeaux. Les femmes restaient en arrière avec les enfants et les personnes âgées.

Comment vous y êtes-vous donc pris pour mener à bien le projet dans ce contexte?

Nous avons opéré de manière particulière. Pour donner quelques exemples de nos activités: premièrement, nous avons cessé de construire des mairies. Pourquoi le faire si personne ne les utilisait? Pourquoi ne pas plutôt construire à la place des grandes khaimas (tentes) en dur? Après concertation avec quelques maires, nous avons opté pour cette option afin de faciliter les échanges, notamment dans les communes où vivaient plusieurs tribus qui ne se sentaient pas de se rendre chez le maire s'il était issu d'une autre tribu que la leur. Là, tout le monde pouvait s'y rencontrer et discuter à l'ombre. Deuxièmement, nous avons mis en place une association de maires de la région, qui a eu énormément de crédibilité auprès de l'Etat. Ils n'ont pas eu besoin d'ateliers. Une fois qu'ils ont eu une structure, ils s'y sont tenus et ont fait bloc ensemble afin de donner leur avis. Enfin, avec l'aide de nos collaborateurs mauritaniens, nous avons rédigé un document en arabe pour informer tous les habitants des communes partenaires de leurs droits et de leurs devoirs. Comme il fallait également

expliquer de vive voix ces informations, nous avons décidé, au lieu de faire venir des formateurs de Nouakchott, de former des locaux pour qu'ils puissent transférer les informations auprès de leurs concitoyens. Parce que les habitants ne voulaient pas que des personnes de Nouakchott en soient chargées, et à raison: Nouakchott se situe à peu près à 800km de la région du Hodh el-Gharbi; pour eux, c'était des étrangers qui n'avaient rien à faire ici. Or, il était très important, à notre avis, que les habitants de la commune puissent – en cas de problème – s'adresser directement auprès de formateurs qu'ils connaissaient, et qui idéalement faisaient partie de la même tribu. Cela constituait un point de référence.

Etant donné que les hommes étaient pour la plupart absents, nous avons principalement formé des femmes aux principes de démocratie et de décentralisation. J'ai eu la chance d'avoir une collaboratrice fantastique qui a réussi à obtenir leur confiance et à en former dans chaque commune: c'était surtout des jeunes femmes, très dynamiques, qui voulaient que les choses changent. Ces co-formatrices comme nous les appelions étaient peut-être analphabètes, mais elles possédaient une excellente mémoire auditive. L'oralité joue un rôle crucial dans la société traditionnelle mauritanienne. Il leur suffisait d'entendre deux ou trois fois les explications données pour ensuite être capable de les répéter sans difficultés. Elles-mêmes ont ensuite réalisé des formations dans chaque village, ce qui n'était pas rien. Une commune en Mauritanie constitue un territoire immense – environ 100 voire 200km² –, avec plusieurs villages qui partagent certes le même espace géographique, mais qui n'entretiennent pas de relations entre eux. Les habitant-e-s de cette région sont des nomades en grande partie, constitués en tribus. On appartient avant tout à sa tribu qui s'étend sur un territoire parfois transfrontalier où l'on revient toujours même après des semaines de déplacements. La notion d'appartenance à une commune n'était pas présente dans les esprits: les co-formatrices ont donc dû l'expliquer. Et cela s'est très bien passé.

Une de nos plus belles réussites a été

la mise en place de la cyber-commune d'Aioun. Au début des années 2000, nous n'avions que quatre lignes satellitaires, ce qui pouvait prendre des heures pour contacter l'extérieur. Or, les maires m'avaient demandé après un voyage à Nouakchott, s'il n'était pas possible d'avoir l'internet. C'est ainsi que l'idée nous est venue d'ouvrir l'Est mauritanien au monde, ce qui permettait aux habitants de la commune de ne plus avoir à dépendre uniquement des informations relayées par le gouvernement. La mise en place du système s'est faite très rapidement et bientôt, nous avons ouvert la cyber-commune. Les co-formatrices ont également été impliquées dans cette activité; nous en avons envoyé une à Nouakchott en formation, qui est ensuite devenue la responsable de la structure. Très vite, l'endroit est devenu un lieu d'échange, de partage, d'expression, où l'on se réunissait par exemple pour voir des matchs de football ensemble! Le gouvernement mauritanien était très content de cette réalisation, parce que cela faisait connaître non seulement la région dans le pays-même, mais aussi des principes de communication essentiels à la démocratie.

Vous avez également utilisé des proverbes et des poèmes pour expliquer les concepts de démocratie et de citoyenneté: est-ce que tu peux nous en dire un peu plus?

Lors de réunions, nous nous sommes tous vite aperçus qu'il y avait toujours quelqu'un dans l'assemblée qui citait des proverbes, des poèmes ou nous donnait un verset du Coran. Ce qui nous a donné en 2002 l'idée d'utiliser ce fond littéraire et culturel dans notre travail, et ce, pour deux raisons: premièrement, l'utilisation de ce fond connu de la population permettait de rendre accessible les thèmes de la formation aux élus comme à la société civile. Ensuite, cela s'inscrivait dans le cadre de la transmission des savoirs et du patrimoine mauritanien. Nous avons donc demandé aux maires s'ils ne connaissaient pas quelqu'un, un érudit, qui ait suffisamment de connaissances du Coran et de poésie traditionnelle pour nous conseiller sur le sujet. Le collectif nous a référé une

personne qui vivait à Nouakchott. Ce monsieur a trouvé notre idée intéressante; il a travaillé en collaboration avec l'adjoint du maire d'Aioun et de deux spécialistes en la matière, et nous a fait un recueil en arabe de poèmes, de proverbes et de citations coraniques regroupés par thèmes. Tous étaient liés à la notion de démocratie, de bonne gouvernance, d'égalité entre les hommes et les femmes et de respect entre les gens; par exemple, il y a en Mauritanie des proverbes qui disent que «Les inspections ne dérangent pas les personnes intègres» ou que «lorsqu'on paye nos dettes, c'est comme si on a éliminé nos ennemis»; certains prônent aussi l'importance du travail en groupe, d'autres la nécessité de protéger l'environnement, etc...

On a ensuite publié et diffusé ce recueil dans les communes. Les co-formatrices ont une fois de plus été mises à contribution, puisqu'on a organisé des formations qui utilisaient ce recueil. Mais il nous est aussi souvent arrivé de faire appel à des imams lorsqu'il a été question d'explicitier les concepts de démocratie via la poésie et les proverbes. Il est évident que dans des sociétés traditionnelles, il faut respecter les traditions. Si ce sont des personnes qui ont de l'influence et qui sont crédibles auprès de la population, il faut essayer de les mettre de notre côté et de travailler avec eux. On est chez eux! Nous, nous n'étions là que pour introduire une autre vision du concept de gouvernement, où chaque personne a son mot à dire. C'était, à mon avis, une excellente façon de faire le lien entre la tradition et la modernité. Parce que les gens voiaient que, certes, ces nouveaux principes de démocratie étaient différents de leur conception traditionnelle du gouvernement, mais qu'ils avaient dans leur culture traditionnelle les fondements même de ces principes.

Comment gérer selon toi la disparité de pouvoir entre la personne «qui aide» et celle «qui est aidée» nécessaire dans ce genre de contexte?

En tant que chefs de projets étrangers, on est nécessairement en position de pouvoir, parce que les locaux voient qu'on a de l'argent pour mener à bien des projets, qu'on a des voitures, etc... On agit égale-

ment pour le compte d'un gouvernement étatique. Je me souviens avoir eu des discussions avec des maires qui ne voulaient pas mettre la ceinture de sécurité dans ma voiture en arguant qu'on était en Mauritanie et que ce n'était pas nécessaire. J'ai dû insister pour des raisons de sécurité : ma voiture appartenait à la GIZ, elle était assurée en Allemagne. Je leur ai dit « En cas d'accident, c'est l'Allemagne qui devra payer, ça ne sera pas vous. Donc moi je suis obligé de faire respecter ces règles-là. Je sais qu'en Mauritanie c'est différent, mais malheureusement, la voiture, elle est allemande, et si on se casse la figure, on aura des problèmes ».

Je pense qu'il faut cependant avoir l'humilité de reconnaître que ce pouvoir a des limites, qu'on ne peut et qu'on ne doit pas faire ce qu'on veut à l'étranger. J'avais assisté au siège en Allemagne à une formation qui était énormément centrée sur la relation entre les cultures ; apprendre à connaître l'autre, à le respecter, à ne pas se comporter en conquérant. A ce niveau-là, je crois que ces formations sont bonnes. Ce qu'en font les gens par la suite, c'est malheureusement autre chose.

Qu'est-ce que tu as appris des mauritaniens durant ta mission, que ce soit sur leur culture, leur société? Qu'est-ce qui peut créer des malentendus avec eux?

Tout d'abord, je tiens à dire que j'ai été très content d'être en Mauritanie et de travailler avec les toutes les personnes que j'ai rencontrées. J'aurais aimé pouvoir prolonger mon contrat. C'est une société où il y a un respect de l'autre extrêmement important – en tenant évidemment compte des différentes classes sociales – mais aussi, de base, une notion de partage intrinsèquement liée à la survie. Si j'arrive par exemple après une marche dans un village alors que tout le monde est en train de manger, je rentre dans une des tentes, je m'assois et je mange. On ne me demande pas qui je suis, on ne me demande pas ce que je fais, ni d'où je viens : je m'assoie et je mange. Je n'ai jamais osé faire ça (rires) mais je sais que ça se passe comme ça, du moins dans le désert. On ne peut pas refu-

ser de donner de l'eau ou de la nourriture à quelqu'un.

Pour ce qui est des coutumes que j'ai rencontrées en Mauritanie, en tant qu'homme, je n'ai jamais porté de short à Aioun, parce que les hommes n'en portent pas ; ils portent la tenue traditionnelle, c'est-à-dire le boubou, avec en dessous le sarouel. Les femmes, elles, portent la melahfa, un voile léger qui peut être de toutes les couleurs. Et là aussi, pas de short. Ça fait partie des règles non écrites qu'il faut respecter. Les différences culturelles, on les retrouve dans chaque pays. On s'en rend toutefois moins compte en Europe ou au Canada. Il m'est arrivé une fois une histoire avec des participants à une formation. On venait de la finir et on devait retourner à Aioun. Tout à coup, quelqu'un qui n'était pas sur nos listes de participants monte dans la voiture. Je lui ai demandé de descendre, en lui expliquant que ce n'est pas possible. Le maire d'Aioun s'est alors offusqué, parce que, lui, l'avait invité sans me prévenir, vu qu'il s'agissait d'un parent d'un parent. C'est toujours une question de famille, de tribu. Ceci a créé un froid entre nous et l'atmosphère ne s'est détendue que quelques jours plus tard, après avoir envoyé quelqu'un chez le maire, puis m'y être rendu pour sincèrement m'excuser. C'était une erreur de ma part ; j'aurais dû penser à lui demander au préalable s'il connaissait le monsieur. On est heureusement passés outre !

Une dernière question enfin : est-ce que tu aimerais retourner en Mauritanie?

Pour l'instant j'ai d'autres projets en tête, d'autres idées de voyage, mais à l'occasion, oui, bien sûr !



Ein Kooperationsprojekt der deutschen Entwicklungshilfe in Mauretaniens: Erinnerungen

Interview mit Jacques Picard

(Das Interview wurde geführt von: Alessia Vereno)

Jacques Picard hat ab 2000 als Entwicklungshilfe-Experte für ein Projekt der GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit; früher GTZ (Gesellschaft Technische Zusammenarbeit) – in Mauretaniens gearbeitet. Sein Projekt hatte die Dezentralisierung der Machtstrukturen nach der Dekolonialisierung Mauretaniens, sowie die Stärkung der demokratischen Strukturen im Land, insbesondere der Gemeinden, zum Ziel. Unter seinem Vorgänger hatte man zwar bereits Gemeindehäuser gebaut und Bürgermeister unter den traditionellen lokalen Chefs wählen lassen, weder Letztere noch die wählende Bevölkerung waren sich jedoch ihrer jeweiligen Rolle in den neuartigen Wahl- und Beratungsprozessen bewusst. Zudem gerieten die neuen Bürgermeister schnell mit den Präfekten in Konflikt, welche als Resultat der punktgleichen Übernahme des französischen, zentralistischen Regierungssystems überall eingesetzt worden waren, oft ohne die geringste Verwurzelung in den lokalen Gemeinschaften.

J. Picard hat versucht, das Projekt den lokalen Gegebenheiten anzupassen. Vor ihm waren beispielsweise noch Leute aus Nouakchott in Demokratie und Dezentralisierung ausgebildet worden. Sie wurden jedoch – als „Aussenstehende“ – von der lokalen Bevölkerung nicht als Ansprechpartner akzeptiert. So bildete J. Picard schliesslich vor allem Frauen aus den lokalen Gemeinschaften aus. Diese erarbeiteten sich in GIZ-Schulungen Konzepte wie dasjenige der „Gemeinde“ und gaben diese dann weiter. Für die meist in Stämmen und in geographisch kleinerem Rahmen organisierte lokale Gesellschaft waren solche Begriffe Neuland. In einem weiteren Projekt ermöglichte J. Picard einer Region den Zugang zum Internet. Als eine von der Regierung unabhängige Informationsquelle betrachtete die GIZ das Internet als ein für die Demokratie unerlässliches Instrument. Ein drittes Beispiel von J. Picards Arbeit ist die Herausgabe (2002) einer Sammlung demokratie- und bürgerrechtsrelevanter Koranzitate, traditioneller mauretanienscher Sprichwörter und Gedichte. Menschen vor Ort nahmen in GIZ-Workshops oft Bezug auf den eigenen traditionellen Erfahrungsschatz, woraus die Idee der GIZ entstand, diese Brücke zwischen Tradition und Moderne zu nutzen und auszubauen, um ein neues Regierungsverständnis in der Bevölkerung zu etablieren, dasjenige eines allgemeinen Mitspracherechtes.

In einem letzten Teil des Interviews spricht J. Picard vom Machtverhältnis, das zwischen der GIZ als Geldgeber und den Leuten vor Ort besteht und weder gezeugnet noch vermieden werden kann und soll. Er erzählt von seinen persönlichen Erfahrungen und Eindrücken zu Mauretaniens und betont die Wichtigkeit von Respekt und dem Bewusstsein der eigenen Rolle bei der Arbeit.

Deutsche Zusammenfassung des Interviews: Sophie Glutz

Mauretaniens